COLMAR AGGLOMÉRATION

VIVRE ENSEMBLE

LETTRE D'INFORMATION / AOÛT 2020

La nouvelle équipe communautaire

L'ÉQUIPE COMMUNAUTAIRE
ÉCONOMIE
ENVIRONNEMENT

N°15
Lettre d'information
de Colmar Agglomération
32 Cours Sainte Anne, Colmar
03 69 99 55 55
Août 2020
ISSN 1952- 3327

Directeur de la publication :
Éric Straumann, Président
Rédacteur en chef :
Sylvie Maurutto
sylvie.maurutto@colmar.fr
Rédacteur en chef adjoint print :
Clarisse Glénat
clarisse.glenat@colmar.fr
Rédacteur en chef adjoint numérique :
Frédéric Macler
frederic.macler@colmar.fr
Rédaction :
Ville de Colmar, Colmar Agglomération
Crédit photos et illustrations :
Pictural, Ville de Colmar
Conception :
L'attitude 90
Impression :
FREPPEL Colmar

Colmar agglomération fêtera en cette fin d'année ses 17 ans d'existence. J'ai fait partie en 2003 des Vice-présidents ayant porté notre agglomération sur les fonts baptismaux, 8 communes au départ, 20 aujourd'hui.

J'avais l'intuition dès cette époque-là que nous devions agir à l'échelle d'un territoire de vie pour améliorer le bien-être des habitants.

17 ans, c'est l'âge mature où l'apprentissage et la croissance se stabilisent et ouvrent la voie à la valorisation et au « plein rendement » de l'organisation mise en place.

Je veux remercier l'ancien Président, Gilbert MEYER qui avec ses Vice-présidents – dont Lucien MULLER est encore le seul représentant d'origine – et tous les conseillers communautaires qui se sont succédé, a réussi à développer ce territoire dans l'harmonie, la solidarité, avec le souci constant du bien-être des femmes et des hommes qui y vivent.

Avec les élections municipales dont le scrutin s'est clos pour Colmar le 28 juin dernier, dans le contexte sanitaire difficile que l'on connaît, Colmar Agglomération est entrée dans une nouvelle séquence depuis l'élection de son nouveau conseil communautaire le 9 juillet dernier.

Les conseillers ont fait le choix – à l'unanimité – de me confier la présidence de leur assemblée. Je les en remercie encore. Le travail communautaire est intense. Il nécessite des choix courageux et responsables excluant tout caractère partisan. Nous veillerons donc à entretenir l'esprit coopératif qui a toujours orienté l'action de Colmar Agglomération, et à faire en sorte que le débat et l'écoute soient la règle de base à l'issue desquels chaque commune membre sera partie prenante de la décision collective.

Les exemples fourmillent d'équipements témoignant de la place qu'occupe aujourd'hui notre Communauté d'Agglomération dans le développement des communes qui la composent : base de loisirs, centres de tri, containers enterrés, Observatoire de la nature, refuge de la Société protectrice des animaux... Nous continuerons en ce sens en nous donnant aussi la possibilité d'élargir le champ des compétences de notre Communauté d'Agglomération, dans le strict respect de l'autonomie communale.

Éric STRAUMANN
Maire de Colmar
Président de Colmar Agglomération

Le Président et les Vice-présidents de Colmar Agglomération

Éric STRAUMANN
Président
Maire de Colmar

Lucien MULLER
1er Vice-président
Maire de Wettolsheim

Serge NICOLE
2e Vice-président
Maire de Wintzenheim

Denise STOECKLÉ
3e Vice-présidente
Maire d'Ingersheim

Christian KLINGER
4e Vice-président
Maire de Houssen

Christian REBERT
5e Vice-président
Maire d'Andolsheim

Isabelle FUHRMANN
6e Vice-présidente
Conseillère municipale de la ville de Colmar

Benoît SCHLUSSEL
7e Vice-président
Maire de Turckheim

Thierry STOEBNER
8e Vice-président
Maire de Horbourg-Wihr

Alain RAMDANI
9e Vice-président
Conseiller municipal de la ville de Colmar

Daniel BERNARD
10e Vice-président
Maire de Niedermorschwihr

Tristan DENÉCHAUD
11e Vice-président
Conseiller municipal de la ville de Colmar

Les Conseillers communautaires

Mario ACKERMANN
Maire de Sainte-Croix-en-Plaine

Flavien ANCELY
Conseiller municipal Colmar

Rémy ANGST
Conseiller municipal Colmar

Denis ARNDT
3e Adjoint Wintzenheim

Sybille BERTHET
3e Adjointe Colmar

Philippe BETTER
Maire de Walbach

Jean-Marc BETTINGER
1er adjoint Ingersheim

Daniel BOEGLER
1e adjoint Horbourg-Wihr

Marc BOUCHÉ
Maire de Muntzenheim

Laurent DENZER-FIGUE
Conseiller municipal Colmar

Christian DIETSCH
Conseiller municipal Horbourg-Wihr

Christian DURR
Maire de Porte du Ried

Séverine GODDE
2e adjointe Sainte-Croix-en-Plaine

Marie-Joseph HELMLINGER
Maire de Bischwihr

Joël HENNY
Maire de Jebsheim

Frédéric HILBERT
12e adjoint Colmar

Nadia HOOG
7e adjointe Colmar

Fabienne HOUBRE
Conseillère municipale Colmar

Catherine HUTSCHKA
Conseillère municipale Colmar

Laurence KAEHLIN
2e adjointe Horbourg-Wihr

Patricia KELLER
Conseillère municipale Colmar

Claude KLINGER-ZIND
Conseiller municipal Wintzenheim

François LENTZ
Conseiller municipal Colmar

Éric LOESCH
Conseiller municipal Colmar

Claudine MATHIS
Conseillère municipale Colmar

Christian MEISTERMANN
4e adjoint Colmar

Patricia MIGLIACCIO
2e adjointe Ingersheim

Jacques MULLER
Maire de Zimmerbach

Barbaros MUTLU
10e adjoint Colmar

Manurêva PELLETIER
Conseillère municipale Colmar

Sylvie PÉPIN-FOUINAT
Conseillère municipale Colmar

Nathalie PRUNIER
5e adjointe Colmar

Aurore REINBOLD
Conseillère municipale Colmar

Daniell RUBRECHT
1re adjointe Turckheim

Pascal SALA
2e adjoint Colmar

Dominique SCHAFFHAUSER
6e adjointe Wintzenheim

Olivier SCHERBERICH
Conseiller municipal Colmar

Jean-Marc SCHULLER
Maire de Sundhoffen

Michèle SENGELEN CHIODETTI
9e adjointe Colmar

Véronique SPINDLER
Conseillère municipale Colmar

Lucette SPINHIRNY
2e adjointe Wintzenheim

Michel SPITZ
6e adjoint Colmar

Oussama TIKRADI
Conseiller municipal Colmar

Odile UHLRICH-MALLET
1re adjointe Colmar

Danièle UTARD
1re adjointe Wickerschwihr

Christian VOLTZ
Maire de Fortschwihr

Laurent WINKELMULLER
Maire Herrlisheim-près-Colmar

Olivier ZINCK
8e adjoint Colmar

Conseil communautaire du 09 juillet 2020

Des Conseillers municipaux des 20 communes de l'Agglomération ont été élus pour siéger au conseil communautaire. Les Conseillers communautaires, au nombre de 60, élisent parmi eux les membres du Bureau de l'Agglomération. Le Bureau, quant à lui, est composé du Président et de 11 Vice-présidents.

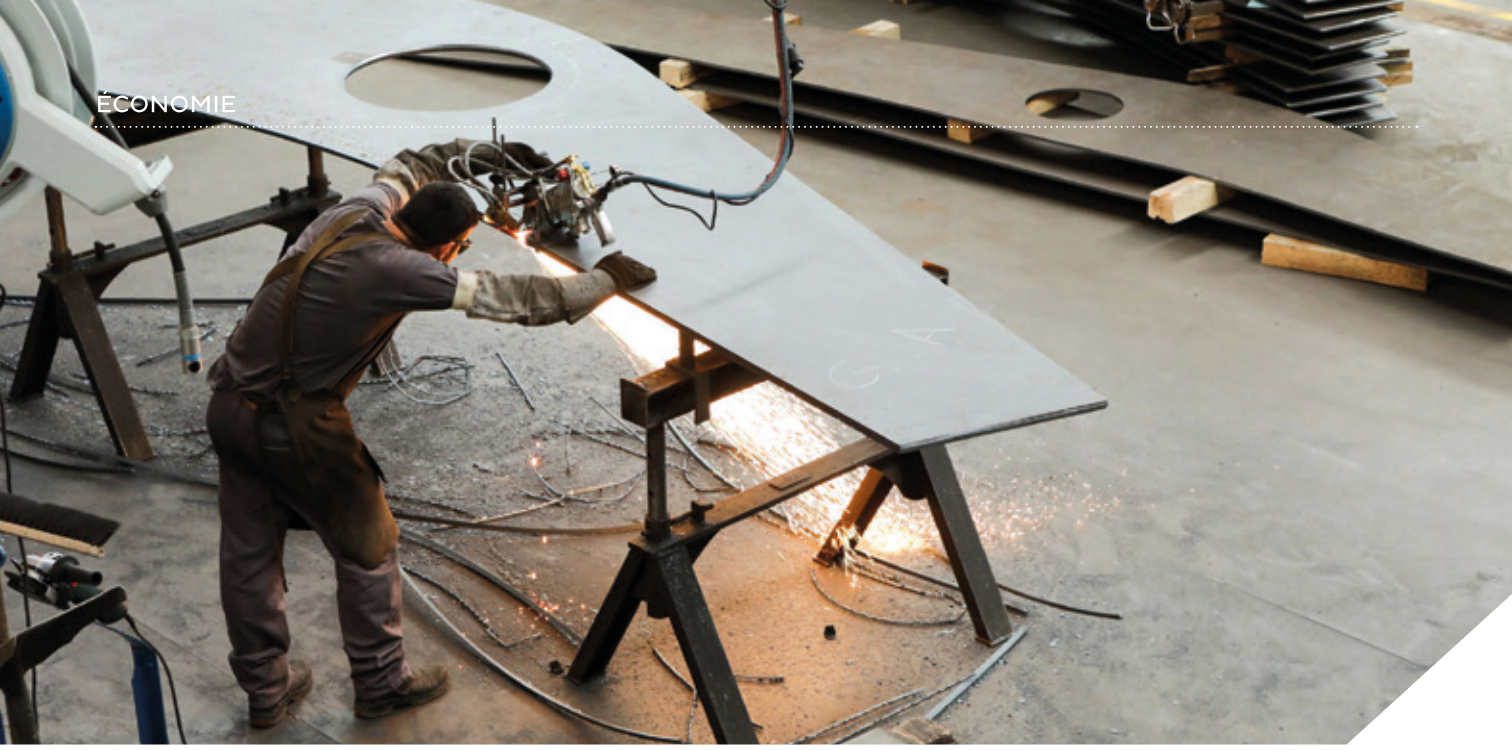

Le fonds " Résistance " soutient les entreprises et les associations

Colmar Agglomération encourage et prépare le monde économique et associatif à l'après-crise sanitaire. Le fonds « Résistance » est un dispositif simple, proche des entreprises et des associations, visant à soutenir l'activité et l'emploi.

En partenariat avec la banque des territoires du groupe Caisse des dépôts et le Département du Haut-Rhin, **Colmar Agglomération a adhéré au dispositif « Résistance », porté par la Région Grand Est.**

Ce **plan d'urgence** pour soutenir l'activité et l'emploi s'articule en deux temps :

1/ Pour les micro-entrepreneurs, les petites entreprises comptant jusqu'à 20 salariés et les associations non employeuses ou de moins de 20 salariés, un fonds est doté de **920 000 €**, soit une mise de **8€ par habitant** sur le territoire de Colmar Agglomération.

La Région Grand Est, la banque des territoires, le Département du Haut-Rhin et Colmar Agglomération contribuent à parts égales (2 € chacun par habitant).

Sous certaines conditions simplifiées et en fonction de leurs besoins en trésorerie, **les très petites entreprises et les associations** peuvent bénéficier, grâce à ce fonds, d'une aide sous la forme d'une **avance remboursable** : entre 2 000 € et 20 000 € pour les très petites entreprises (TPE) et entre 2 000 € et 30 000 € pour les associations.

2/ En renfort de cette première aide, **un fonds complémentaire exclusivement financé par Colmar Agglomération** est mis en place pour les entreprises de la collectivité. Cette dernière leur versera ainsi une **seconde avance remboursable**, dont le montant pourra jusqu'à doubler celui de l'aide octroyée par le premier fonds.

L'investissement de Colmar Agglomération visant à soutenir l'économie locale pourra donc atteindre **10 € par habitant**, soit une dotation globale de **1 150 000 €.** L'implication de Colmar Agglomération représente ainsi le double du fonds « Résistance » prévu.

Chiffres clés

920 000 €
Fonds du dispositif " Résistance "

2 000 à 20 000 €
Sous forme d'avance remboursable par les TPE

2 000 à 30 000 €
Sous forme d'avance remboursable pour les associations

Pour télécharger le dossier
↘ grandest.fr/fonds-resistance/

Objectif : modernisation et compétitivité !

Colmar Agglomération s'appuie sur un partenariat étroit avec la Région Grand Est pour venir compléter les aides individuelles attribuées aux entreprises. L'objectif est de **soutenir la compétitivité des entreprises qui s'implantent et se développent sur le territoire de Colmar Agglomération** en favorisant la modernisation de leur outil productif.

Quelle est la nature des projets soutenus ?

Il s'agit des projets d'investissement liés au développement des entreprises localisées sur le territoire de Colmar Agglomération. Le montant d'investissement éligible doit dépasser un minimum de 30 000 € HT.

Quels sont les investissements éligibles ?

- Les investissements en matériel ou immatériel neufs.

- Le renouvellement de matériel dans le seul cas où il permet une amélioration significative de la compétitivité de l'entreprise et apporte un saut technologique pour l'entreprise.

- le matériel d'occasion « rétrofité » et les coûts de « rétrofitage » à condition que la modification apporte une technicité supérieure à la machine initiale (numérisation du process par exemple), sous réserve que le prix soit inférieur au coût du matériel similaire à l'état neuf.

- les études de faisabilité, d'ingénierie et de conseil à l'entreprise, en lien avec le projet de développement de l'entreprise, réalisées par un prestataire externe ou pour le volet Industrie par le recrutement d'un chef de projet spécifique.

L'assiette de dépenses éligibles telles que définies ci-dessus, sera identique (en nature et en montant) à celle retenue par la Région Grand Est dans le cadre des parcours modernisation des petites et moyennes entreprises (PME) et industrie du futur, du dispositif Grand Est compétitivité.

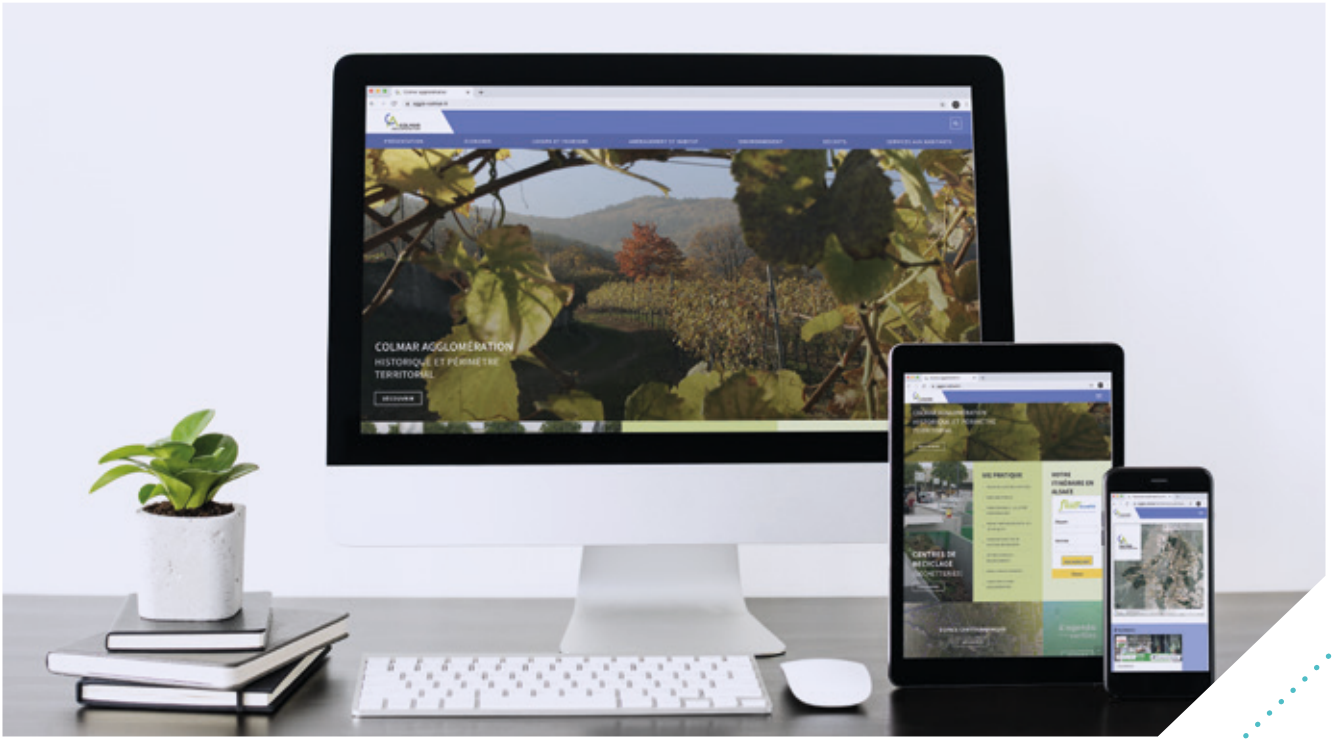

≥ 30 000€
montant d'investissement éligible

L'Observatoire de la nature : 10 ans au service des petits et des grands !

↘ observatoirenature.fr
info@observatoirenature.fr

L'Observatoire de la nature est l'acteur de référence sur Colmar Agglomération en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Cette précieuse maison de la nature a pour vocation d'accueillir tous les publics : enfants, adultes, collectivités, entreprises... Grâce à des sorties nature, des ateliers ou des conférences, elle sensibilise, éduque et forme aux comportements respectueux de l'environnement et du patrimoine.

Chiffres clés des animations 2019

11 056 participants sensibilisés

7 788 élèves de la maternelle au lycée

54 personnes en formation

Ateliers et causeries au salon « Made in Elsass »

Le salon "Made in Elsass" dont le but est de mettre en relation producteurs et consommateurs de notre région, aura lieu pour la première fois à Colmar les 19 et 20 septembre au parc des expositions. Le service gestion des déchets contribue au programme de ce salon **en y organisant différentes actions de prévention des déchets :**

- Conférence "Mes courses sans plastique ? C'est tout bénéfice ! " ;
- Causerie sur le thème de la "La poule au jardin", pour découvrir comment les poules peuvent devenir un auxiliaire du jardinier ;
- Atelier "Fabriquer son kit de courses zéro déchet" (sur inscription uniquement) ;
- Atelier "Entretenir et réparer son vélo soi-même" (sur inscription uniquement).

Ateliers gratuits ouverts à tous les habitants de Colmar Agglomération, inscription obligatoire.

Afin de favoriser la réparation et le réemploi, il sera aussi possible de faire don de vos vélos usagés. Confiés à l'association VéloDocteurs, ils seront remis en état avant d'être proposés à la vente à tarif réduit (local de vente : 9 place de la gare à Colmar).

Dans le cadre de cette première édition du salon et du partenariat avec les services de l'Agglomération, l'espace INFO-ENERGIE/FAIRE assurera une conférence le dimanche 20 septembre à 15h concernant "Les clefs de la rénovation énergétique".

Opération "Des poules pour réduire les déchets" : Colmar Agglomération profitera aussi de cet événement pour organiser sa distribution annuelle de poules d'Alsace. Habituellement organisée place du Capitaine Dreyfus, elle sera délocalisée pour l'occasion sur le parking du parc des expositions. Attention : les poules seront remises uniquement aux foyers qui les ont réservées.

Les ateliers zéro déchet sont toujours disponibles sur ↘ agglo-colmar.fr

Tous en selle sur les pistes cyclables

Dans le cadre du plan de déplacements urbains (PDU), Colmar Agglomération crée des pistes cyclables reliant les communes membres. **Six circuits cyclables** sont proposés pour de belles balades à la découverte de Colmar et de son agglomération. De Wintzenheim à Horbourg-Wihr, de Turckheim à Colmar, l'offre cyclable de l'Agglomération s'étoffe et permet de mettre en valeur un mode de transport doux !

Circuit 1 : La décapole par vignes et coteaux
20 km au départ de Turckheim en passant par Ammerschwihr, Kientzheim, Sigolsheim et la cité impériale de Kaysersberg.

Circuit 2 : Capitale des Vins d'Alsace
18 km par Colmar, le long de la rivière de la Thur et les villages de caractère au pied des Vosges : Eguisheim, Wettolsheim, Wintzenheim.

Circuit 3 : Promenade nautique
21 km en passant par l'écluse de l'Ill et la Base Nautique de Colmar-Houssen.

Circuit 4 : Au fil de l'eau
45km par Horbourg- Wihr, le canal de Colmar jusqu'à Artzenheim et retour par Jebsheim et Wickerschwihr.

Circuit 5 : Sur les traces d'Auguste Bartholdi
14 km pour découvrir toutes les facettes de Colmar

Circuit 6 : Parcs et jardins
30 km en passant par le Champ-de-Mars, le Parc de Schoppenwihr et l'Observatoire de la nature.

↘ agglo-colmar.fr/balades-velo-pistes-cyclables

Votre dose de santé quotidienne !

La pratique du vélo procure une sensation de bien-être, diminuant stress et anxiété.

BUS GRATUITS
du 15 juillet au 31 août !

BUS GRATIS
bis zùm 31 äugscht !

Je reprends ma vie, je reprends mon bus !

*Vous transporter **en totale sécurité***

COLMAR AGGLOMÉRATION

Trace
Bien plus que du transport

www.trace-colmar.fr